Image not found or type unknown

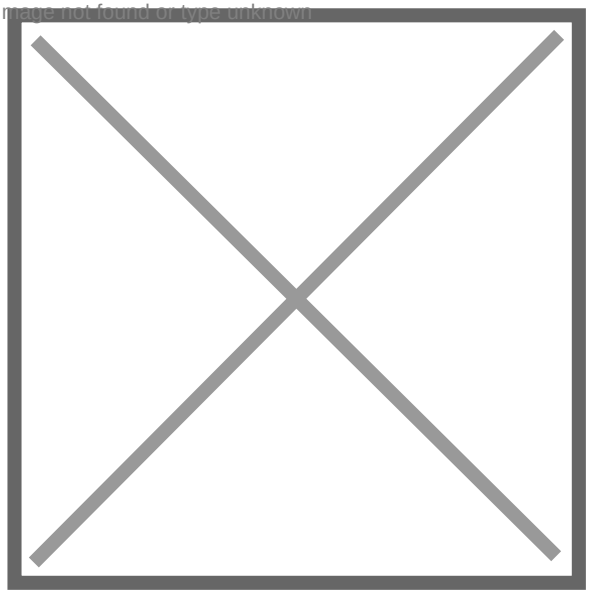

# Peut on annuler un mandat de location?

Par **marina**, le **11/09/2009** à **11:21**

Bonjour,
Le 17 août dernier j'ai signé un mandat de location de mon appartement à une agence
L'employé est reparti avec le document en me disant qu'il le faisait contre-signé par sa direction et qu'il m'en renvoyait un exemplaire.
A ce jour je n'ai toujours rien reçu, je ne me souviens pas des termes de ce mandat(que je n'ai pas pu relire tranquillement)
Pour toute nouvelle j'ai eu un appel téléphonique de l'agence qui m'a dit que le montant de location était trop élevé et qu'il fallait baisser de 110 euros sinon l'appartement serait plusieurs mois vide et je perdrai beaucoup(sous cette pression, j'ai accepté)
Depuis 1 semaine je téléphone à l'agence pour avoir ce mandat,j'ai même eu la direction...toujours rien.Je me suis donc déplacée aujourd'hui à leur bureau, on m'a répondu que l'employé responsable de mon dossier n'était pas là....en repartant avec ma voiture je l'ai vu sortir de l'agence!!!!
Tout celà ne me parait pas sérieux, peut être ai je été trop imprudente, quoiqu'il en soit je souhaiterais "sortir de ce guêpier"....y a t'il moyen???sachant que je n'ai pas pu faire valoir mon droit de rétractation??????
Merci par avance à qui voudra me conseiller

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés